

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Rejeté

N° DN186

AMENDEMENT

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 2

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Ce même premier alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils s'élèvent désormais à 441,5 milliards d'euros. » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article du groupe La France insoumise vise à clarifier le montant des besoins physico-financiers inscrits dans la loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2024-2030.

La LPM votée en 2023 prévoyait 413,3 milliards d'euros de besoins physico-financiers ; dans sa version modifiée par le présent projet de loi (P JL), le montant de ces besoins n'apparaît plus, seul celui des ressources budgétaires de la mission sur la période étant précisé.

Par ailleurs, la LPM prévoyait initialement 13 milliards d'euros de ressources extrabudgétaires, dont 5,8 milliards seulement étaient budgétées.

Si ce PJJ était voté en l'état, ce montant ne serait pas modifié : la LPM consacrerait 436 milliards d'euros de crédit de paiement de la mission « Défense », auxquels s'ajouteraient 5,8 milliards d'euros de ressources extrabudgétaires, pour un montant de 441,5 milliards d'euros.